

BIEN VOIR POUR « BIEN VIEILLIR »

Il est indispensable de préserver une bonne qualité de vue et de pouvoir, quelle que soit sa situation de vie, être bien corrigé et bénéficier d'aides visuelles adaptées.

56% des Français pensent que la santé visuelle des personnes âgées est mal prise en charge¹.

Pourtant, de façon naturelle, l'avancée en âge s'accompagne :

- ◆ D'une baisse d'acuité visuelle
- ◆ D'une moins bonne perception des reliefs
- ◆ D'une baisse de la vision de près et de la vision nocturne.

Et

Le vieillissement augmente les risques de pathologies oculaires et, donc, de déficiences visuelles que de simples lunettes ne corrigent pas.

- ◆ **LA CATARACTE** : touche 1/3 des plus de 75 ans
- ◆ **LA DÉGÉNÉRESCENCE MACULAIRE LIÉE À L'ÂGE** : touche 25% des plus de 75 ans
- ◆ **LE GLAUCOME** : touche 10% des plus de 70 ans

Ainsi

24% des plus de 80 ans voient mal les caractères d'imprimerie d'un journal².

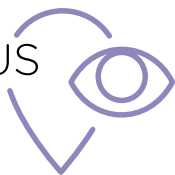
17% parviennent difficilement à reconnaître un visage même à quatre mètres de distance².



Mal ou non prise en charge, cette diminution des capacités visuelles peut s'accompagner d'une perte progressive d'autonomie dans la vie quotidienne, d'une moindre participation aux activités collectives, d'un repli sur soi...

ENSEMBLE, AMÉLIORONS L'INFORMATION ET LA PRÉVENTION SUR LA VISION

Opticien-lunetier diplômé, l'opticien Optic 2000 a le savoir-faire nécessaire pour accompagner au mieux les besoins des résidents de votre établissement et proposer un service différenciant et professionnel.



DÉCOUVREZ NOTRE PROGRAMME DE PRÉVENTION SANTÉ VISUELLE EN EHPAD

Une offre de services sur mesure, adaptée
à vos résidents



1

PRÉVENIR

Sous forme d'ateliers ou de conférences, l'opticien vous propose de sensibiliser le personnel soignant à l'impact du vieillissement sur la vue. Cette sensibilisation peut également s'étendre aux familles.

REPÉRER LES TROUBLES VISUELS

En accord avec l'établissement, les résidents et les familles, l'opticien propose un bilan visuel. Il se déplace avec le matériel nécessaire.

2



DÉVELOPPER DES SOLUTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

L'opticien peut proposer une présentation des produits optiques (montures et verres), la réparation et l'ajustage des équipements... avec la même qualité de service qu'en magasin, dans le respect de la charte d'engagements Optic 2000.

LE  Pour éviter les pertes, les équipements peuvent aussi être gravés avec les initiales des porteurs.



3



L'opticien vous soumet une **convention de partenariat** et s'engage à respecter la **charte d'engagements Optic 2000**.



Des outils de promotion peuvent être mis à disposition.



L'opticien mesure la **satisfaction des participants** à l'issue de chaque intervention.

VOS AVANTAGES

- Permettre aux résidents de **mieux voir** et conserver une **autonomie** dans leurs gestes quotidiens.
- Accompagner vos équipes soignantes sur l'**impact du vieillissement sur la vue** et ses conséquences.
- Enrichir la qualité de votre **offre santé** à destination des familles des résidents.

Cyril BOUCHERAT
01 41 23 20 00 - rdvprevision@audioptic.fr



Une nouvelle vision de la vie